



3 questions à... Michel Caussemille

Secrétaire général de l'UNSGPEN-CGT

Les personnels TOS de l'Education Nationale sont au cœur des questions posées par la décentralisation : Peux-tu nous faire le point de la situation.

Le 28 février 2003, J. P. RAFFARIN, annonce le transfert des missions et des personnels TOS aux collectivités territoriales : départements pour les collèges, régions pour les lycées.

Suite à cette annonce, d'importantes actions se déroulent avec grèves et manifestations tout au long du 1^{er} semestre. Un seul mot d'ordre : non au transfert des missions et des TOS, maintien dans la fonction publique d'Etat.

Le mécontentement s'élargit, et l'ensemble des partis politiques de gauche, contestent ce projet tant à l'Assemblée Nationale qu'au sénat.

J. P. RAFFARIN passe outre le mécontentement et impose sa loi par le 49.3 : c'est la loi du 13 août 2004. Pour autant la lutte continue et une pétition réclamant l'arrêt des transferts est signée par 50 000 TOS.

Aujourd'hui l'actualité confirme ce que nous disions : 122 régions et départements qui disposent de la libre administration, cela signifie qu'il peut donc y avoir 122 façons de gérer le service public et les personnels.

Le statut des personnels est remis en cause : Temps et organisation du travail, congés...

La privatisation des missions n'est pas un risque lointain : Dans le Loiret, un collège va être construit en partenariat public/privé, avec pour l'entreprise privée un contrat pour l'entretien des locaux sur plusieurs années ; Donc plus besoin de fonctionnaires ouvriers professionnels...

Dans le Rhône, le président MERCIER annonce devant des représentants du MEDEF, qu'il va rapidement privatiser la restauration scolaire...

Dans toutes les régions et départements, la **fiscalité locale** connaît une hausse vertigineuse et d'autres ressources fiscales sont d'ores et déjà à l'étude.

Le service public est menacé, les privatisations sont en ligne de mire. Les réponses apportées seront désormais différentes selon les territoires, et l'usager ne sera plus traité de manière égalitaire.

Or il n'y a rien de moderne à faire éclater les solidarités et l'égalité dans notre pays.

Les personnels sont, depuis le 1^{er} janvier 2006, mis à disposition des collectivités avec, jusqu'en 2008, l'option soit d'intégrer la fonction publique territoriale, soit de rester fonctionnaires d'Etat par le biais du détachement sans limitation de durée.

Malgré les pressions énormes pour faire passer le choix de l'intégration, y compris en faisant miroiter une meilleure carrière et des primes alléchantes, les personnels ont choisi dans leur grande majorité de rester fonctionnaires d'Etat.

Sur 95 000 TOS, 33 000 ont choisi la fonction publique territoriale, 62 000 sont toujours fonctionnaires d'Etat.

Des élections ont eu lieu dans les régions. Comment la CGT a-t-elle relevé le défi ?

En effet, les collectivités territoriales, qui doublent leurs effectifs, sont obligées de renouveler leurs CTP.

Lors des précédentes élections la CGT n'était présente que dans 6 régions. Suite à ces élections, la CGT est désormais présente **dans toutes**

les régions et devient le premier syndicat au niveau national avec 25.49 % des voix (La cgt est en tête dans 11 régions).

Il est clair que l'apport des SGPEN-CGT (qui est l'organisation la plus représentative chez les TOS avec 30% des voix) a été déterminant pour conquérir cette première place pour la CGT parmi les personnels des régions.

Et aujourd'hui quelles sont les perspectives ?

L'objectif que nous nous fixons est de défendre partout l'intérêt des personnels et dans le même temps de continuer à combattre le fond de cette loi.

Depuis son annonce en 2003, la loi n'a pas changé d'une virgule. Notre position non plus et notre revendication première reste son abrogation et le retour des missions et des personnels dans la fonction publique d'Etat.

Nous avons dans ce cadre fait le choix de l'action des personnels tous azimuts.

Une pétition à adresser à chaque candidat à la Présidence de la République circule.

Nous organiserons un forum national le 24 janvier 2007 autour du thème de la décentralisation et de ses conséquences sur le service public, le statut des personnels, les usagers.

Nous y invitons l'ensemble des candidats de gauche ou leurs représentants, la fédération des collectifs défense et développement du service public, l'UGFF, la FERC.

Notre objectif est de peser sur les choix politiques pour une véritable alternative en faveur des personnels et des usagers du service public, le retour des missions et des TOS dans la fonction publique d'Etat.